



Rapport 2025 sur la situation en matière d'ÉGALITÉ entre les FEMMES et les HOMMES de GrandAngoulême

Février 2026

Directeur de la publication :
Xavier Bonnefont
Président de GrandAngoulême

Direction de la rédaction :
Isabelle Moreau
Catherine Phlippoteau

Mise en page :
Service communication

Rédaction :
Isabelle Moreau
Catherine Phlippoteau
Ludivine Poulette
Audrey Lannurien

Photographies/illustrations :
Mentions spécifiques

Diffusion :
Numérique

Il n'est jamais trop tard pour agir en faveur d'une société plus juste et équitable. Pas un jour ne passe sans que des faits de violence soient relatés, sans que ce principe fondateur d'égalité entre les femmes et les hommes soit éprouvé. Dans ce contexte, GrandAngoulême a engagé une politique forte et volontariste en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce travail est mené en transversalité et est inscrit dans le projet d'Agglomération pour faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un enjeu partagé en interne auprès des agents de la collectivité et sur les 38 communes qui composent notre territoire. Le dispositif « Demandez Angela », qui rassemble un réseau de 150 partenaires et 850 personnes formées, est un bel exemple de l'élan collectif et de la solidarité qui se tisse pour sensibiliser, informer, protéger et lutter contre les préjugés.

Vous tenez entre vos mains bien plus qu'un rapport d'activités : c'est le fruit d'un travail de plusieurs années en partenariat avec les acteurs publics et privés. Ce 4^e rapport montre la détermination et l'engagement des élus et services de GrandAngoulême par la richesse des actions conduites dans un grand nombre de politiques publiques et notamment pour lutter contre les violences faites aux femmes, les violences sexistes et sexuelles et renforcer une culture de l'égalité et de l'équité.

Il est essentiel que ces dispositifs essaient au sein des politiques publiques portées par l'agglomération pour ainsi toucher le plus grand nombre de personnes. Ainsi en 2025, un plan de formation a été construit avec la direction de la culture pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles en milieu culturel. Parallèlement, la Direction du Sport a mené un travail de sensibilisation des clubs sportifs de l'Agglomération au dispositif « Demandez Angela ».

Au sein même de GrandAngoulême, un réseau de référents et référentes Égalité Professionnelle femmes/hommes a été relancé et proposera des actions concrètes en 2026. Ces agents impliqués sont les garants du déploiement de cet engagement politique et nous tenons à les remercier. Ce travail fait également écho au Plan d'Action égalité Professionnel F/H 2021-2026 et qui s'adresse à l'ensemble du personnel et des élus.

Alors, soyez convaincus que nous luttons quotidiennement à GrandAngoulême pour faire reculer les inégalités. Dans le contexte que nous connaissons, il est de notre responsabilité d'agir au quotidien pour faire de l'égalité un principe non négociable au cœur des enjeux de nos politiques publiques, tant économiques que sociales.

Xavier BONNEFONT
Président de GrandAngoulême

Anne-Laure WILLAUMEZ
Vice-présidente en charge de la Politique de la ville,
de l'Enfance-Jeunesse, de la Cohésion Sociale et de la gestion
des aires d'accueil des gens du voyage de GrandAngoulême

Sommaire

La politique des ressources humaines de GrandAngoulême en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	4
Rapport de situation comparée sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	5
Bilan et orientations des actions du plan d'actions égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de GrandAngoulême	8
L'index égalité	10
L'égalité femme/homme dans l'Actu des services	11
La démarche Mouv'Agents	13
Les politiques menées par GrandAngoulême sur le territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	14
Lutter contre les violences sexistes et sexuelles	15-16
« Demandez Angela ! » Le déploiement du dispositif se poursuit	15
La journée du 08 mars et l'animation Desopressor 3000	16
La journée de lutte internationale contre les violences faites aux femmes	16
Habitat et logement : focus sur les priorités pour les victimes de violences	17
Valoriser la place des femmes artistes, lever les freins aux pratiques musicales des femmes	18-25
Accueil de nombreuses femmes artistes et artisanes à l'Alpha	18
Laboratoire itinérant de philosophie à l'Alpha : « Et pour vous, c'est quoi l'égalité femme/homme ? »	19
La Direction de la culture et les équipements impliqués dans l'égalité femme-homme	20
Les actions portées par la NEF	23
Soutenir l'insertion professionnelle des femmes	26
Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)	26
Encourager l'entrepreneuriat des femmes	27-28
Sensibiliser, encourager et développer la création d'entreprises et l'innovation chez les femmes avec le programme L(Créent)	27
GrandAngoulême, relais et partenaire du programme HEC Stand Up	27
Une étoile pour saluer l'entrepreneuriat féminin	28
Le Menu Gastronomades : une cheffe aux manettes	28
Comprendre la mobilité de toutes et tous sur le territoire – expérimentation descente à la demande	29
Préserver la santé des femmes	30-31
Dispositif Paniers Jeunes Pousses	30
Maison Sport-Santé 2025	31
Coopérations internationales	32-33
La Coopération entre GrandAngoulême et Zapopan au Mexique engagée sur l'égalité femme/homme	32
L'enfance jeunesse, sensibiliser et former	34
Une politique sportive qui se met en mouvement pour l'égalité	35
Intégrer l'égalité dans les documents structurants de la collectivité et soutenir les acteurs de l'égalité entre les femmes et les hommes	36
Intégrer l'égalité Femme/Homme dans les documents structurants de la collectivité	37-38
Contrat de Ville	37
Le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCES) de l'Alpha	37
La Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029	38
Soutien de GrandAngoulême aux acteurs de l'égalité entre les femmes et les hommes	39-41
Convention triennale 2024-2026 de partenariat entre le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) et GrandAngoulême	39
Soutien au club SOROPTIMIST d'Angoulême	39
Soutien au CHRS du CCAS d'Angoulême sur le volet accueil de jour des victimes de violences conjugales	40
Renouvellement de la convention pluriannuelle pour le financement d'un intervenant social au commissariat d'Angoulême 2025-2027	40
Zoom sur le Conseil de Développement : la prise en charge des frais de garde d'enfants et le principe de parité comme socle de renouvellement	41
Contacts locaux	42
Glossaire	43

**La politique
des ressources humaines
de GrandAngoulême
en matière d'égalité
professionnelle
entre les femmes
et les hommes**

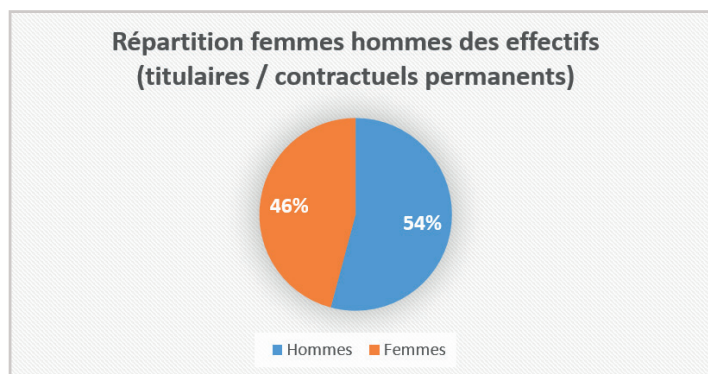
Février 2026

RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



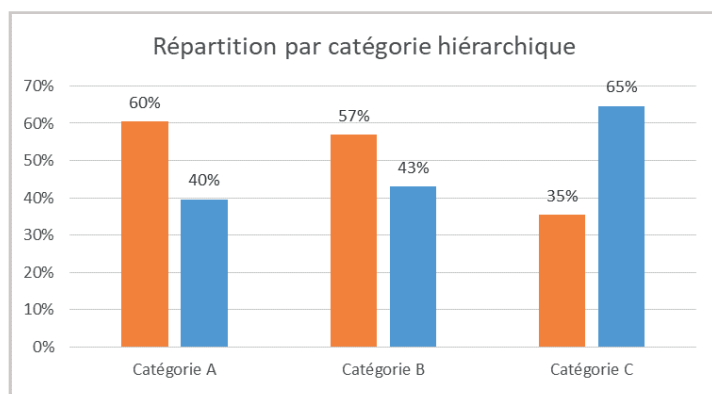
Indicateurs : les données présentées sont arrêtées au 30 octobre 2025

Répartition femmes- hommes dans les effectifs:



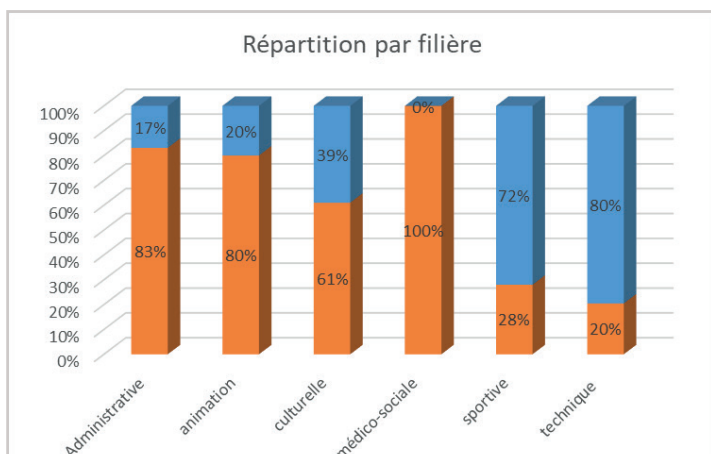
Les effectifs de GrandAngoulême sont composés à 54% d'hommes et 46% de femmes.

Répartition par catégorie hiérarchique :



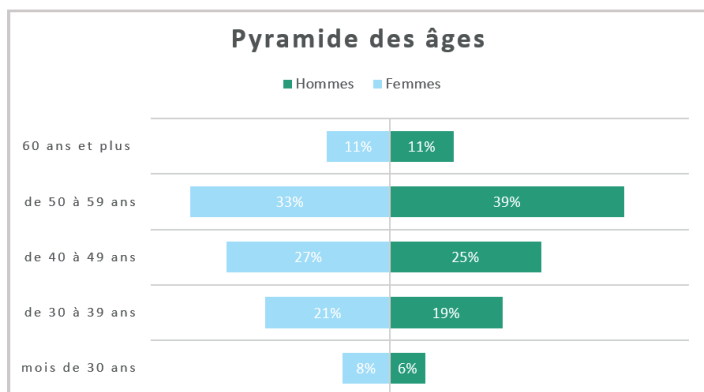
Les femmes sont majoritairement représentées dans les catégories A et B (respectivement 60% et 57%) mais restent minoritaires en catégorie C (35% des effectifs de cette catégorie).

Répartition par filière :



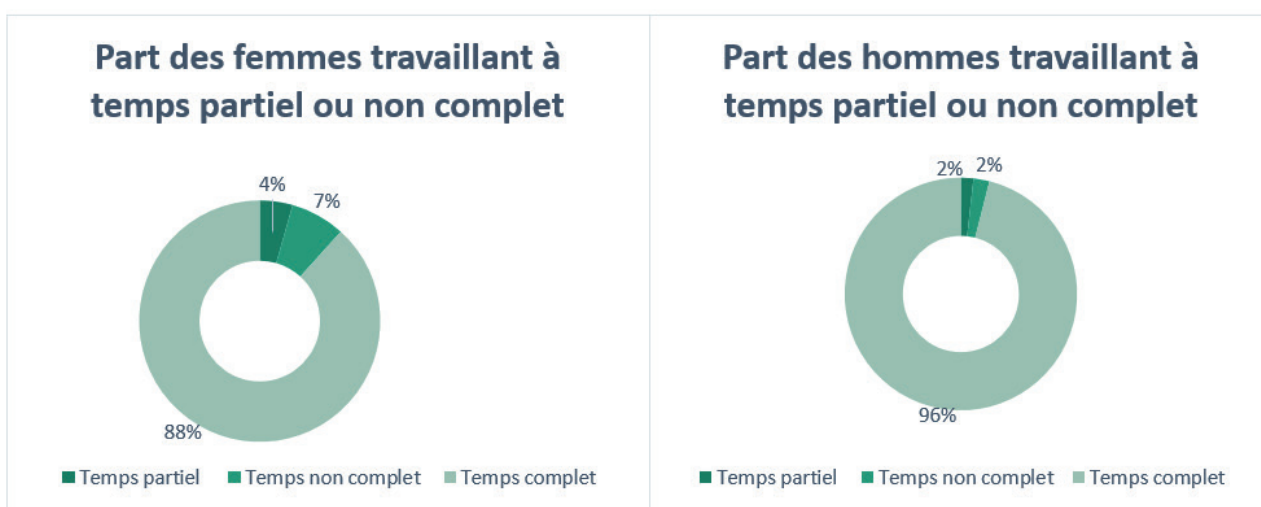
Les filières administratives, de l'animation et du médico-social sont celles où se retrouvent de façon largement majoritaire les femmes. A l'inverse les agents des filières technique et sportive sont très majoritairement des hommes.

Pyramide des âges :



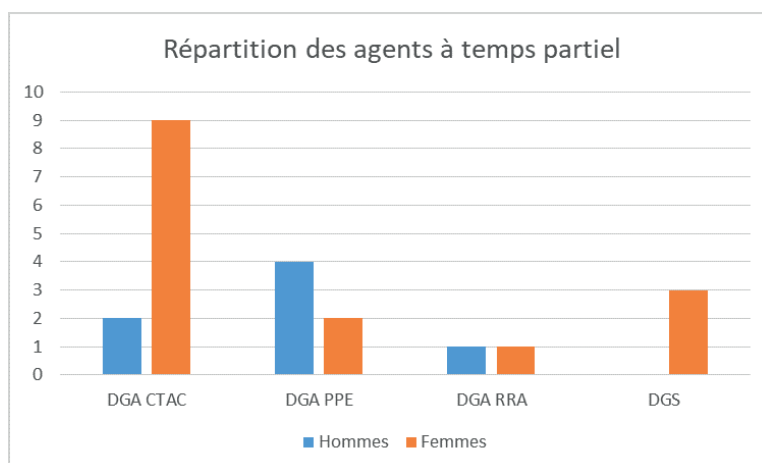
Quand on observe la pyramide des âges selon le sexe, on voit que les hommes sont en moyenne légèrement plus vieux que les femmes (50 % des hommes ont 50 ans ou +, contre 44 % des femmes). C'est particulièrement vrai dans la tranche des 50-59 ans, où se situent 39 % des hommes contre seulement 33 % des femmes.

Part des hommes et des femmes à temps partiel et à temps non complet :



La part des femmes travaillant à temps partiel est le double de celle des hommes dans la même situation.

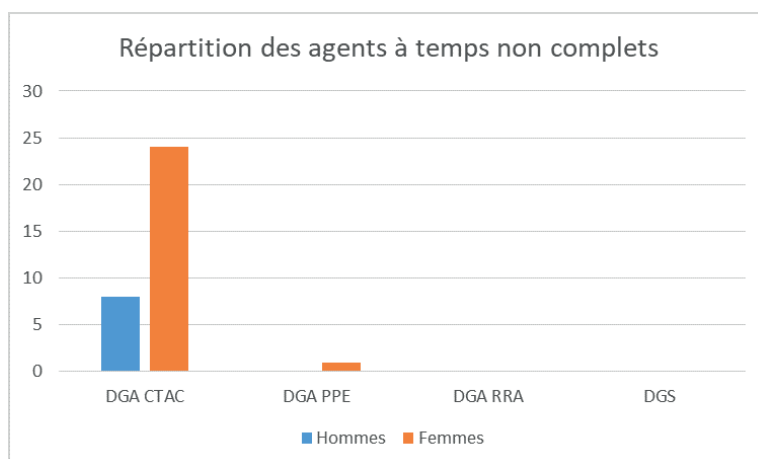
Les temps partiels se répartissent entre la DGA Cohésion territoriale et appui aux communes (50 %), la DGA du patrimoine public et de l'environnement (27 %), les services auprès du DGS (14 %) et la DGA des ressources et de la relation aux administrés.



Par ailleurs, 50 % des agents à temps partiel ont plus de 50 ans, 36 % ont moins de 40 ans.

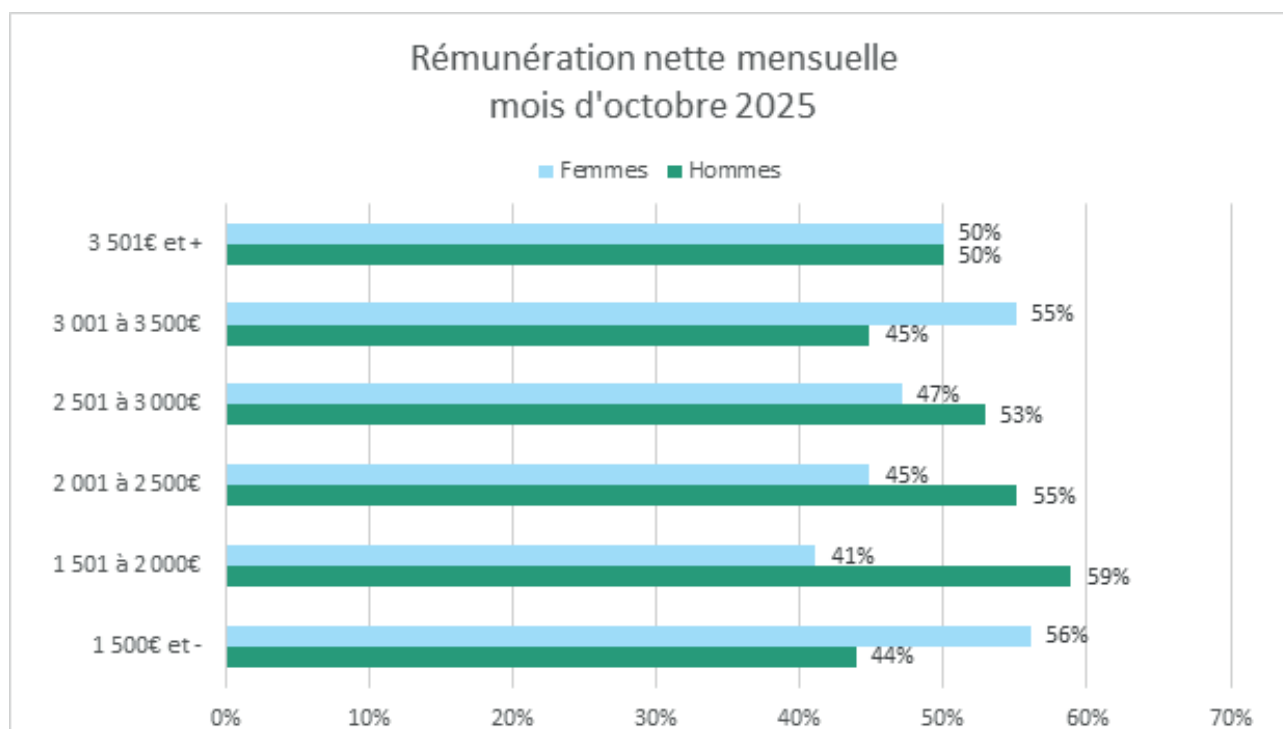
Pour les postes à temps non complets, la part des femmes est 3,5 fois supérieure à celle des hommes.

La DGA Cohésion territoriale et appui aux communes concentre 96 % des temps non complets, contre 4 % la DGA du patrimoine public et de l'environnement.



Par ailleurs, 55 % des agents à temps non complets ont plus de 50 ans, 30 % ont moins de 40 ans.

Rémunération nette fiscale au 31/10/25 des femmes et des hommes sur emplois permanents :



La dénomination « emplois permanents » regroupe les agents titulaires, les stagiaires et les agents contractuels sur emploi permanent.

BILAN ET ORIENTATIONS DES ACTIONS DU PLAN D'ACTIONS ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE GRANDANGOULÊME



Rendu obligatoire depuis la loi du 6 août 2019, GrandAngoulême a choisi d'engager une démarche exemplaire en vue d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action ambitieux pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

L'agglomération s'est dotée d'un plan d'action pluriannuel en 2021. Il a été reconduit pour 2025-2026 afin de faire le bilan des actions conduites, de poursuivre les actions engagées et d'élaborer des propositions pour le futur plan 2027-2030.

L'ÉGALITÉ N'EST PAS UNE OPTION !

GrandAngoulême s'engage pour l'égalité professionnelle
entre les femmes et les hommes

Les actions du plan d'actions égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont réparties selon 4 axes :

Axe 1 : Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération :

- En amont des actions pour traiter les écarts de rémunération, l'agglomération avait décidé la mise en œuvre d'actions en vue d'améliorer la connaissance et de faciliter l'accès à l'information sur la rémunération. Un axe spécifique concernait la formation des managers sur la rémunération. Aussi, dans le cadre de la refonte du RIFSEEP, les managers ont été impliqués pour définir le positionnement des agents dans les nouveaux groupes fonctionnels de l'IFSE. Dans le cadre de ce projet, des temps

d'informations, d'échanges et de travail ont été menés avec les managers leur permettant de se former sur les éléments de rémunération des agents. Ce projet de refonte du RIFSEEP a également permis de faire un bilan du précédent RIFSEEP, conformément aux attendus du plan d'action égalité professionnelle. Un travail d'harmonisation a été conduit au niveau de la direction générale afin d'assurer la cohérence d'ensemble et le respect des critères d'égalité.

- Pour l'ensemble des agents de l'agglomération, il a également été mis en place des temps de formation à la lecture du bulletin de paie. Ainsi, ce sont 75 agents qui ont été formés en interne entre 2024 et 2025

Axe 2 : Garantir l'égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique et l'égal accès des femmes et des hommes aux promotions

- L'adoption en mai 2021 du volet « carrière » des lignes directrices de gestion est intervenue selon plusieurs principes et en particulier celui de garantir l'équité générale des promotions au sein des différents services communautaires. Ainsi, la tenue d'une commission d'harmonisation composée de l'ensemble des membres de la direction générale a été maintenue afin d'assurer une cohérence à l'échelle de la collectivité et le respect de certains critères en matière d'égalité professionnelle femme/homme, d'équilibre des métiers et/ou des directions de rattachement.
- Entre 2022 et 2025, près de 600 agents ont pu bénéficier d'une formation sur l'égalité professionnelle dans le cadre d'une action conduite en lien avec le CNFPT. Par ailleurs 12 élus ont participé à une formation délivrée par l'AMF sur cette thématique. Ces actions ont également été complétées par des animations dans les équipes pour aller en proximité échanger sur ce sujet. Ainsi, 150 agents ont participé à une animation ludo-pédagogique à partir du jeu « Sexisme, sans 1000 façons ».
- Dans l'objectif de permettre un égal accès aux emplois, l'agglomération a également poursuivi son effort pour prévoir des vestiaires femme/homme dans les locaux et fournir des équipements de protections individuels (EPI) adaptés aux morphologies femme/homme.
- Afin de permettre les mobilités internes et l'accès aux métiers, l'agglomération permet la mise en place de temps d'immersion dans les services et veille à une communication neutre sur les métiers.
- Pour favoriser le développement des compétences, l'agglomération a travaillé pour développer une offre de formation interne et à la mise en place de formations avec le CNFPT et les prestataires en proximité géographique facilitant ainsi la participation des agents.

Axe 3 : Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

- Depuis juillet 2022, l'adoption du règlement du temps de travail des agents communautaires offre désormais, lorsque l'organisation du service le permet, une pluralité de scénarios de temps de travail en vue de concilier la vie personnelle et professionnelle.
- À ce jour, 45 % des femmes ont choisi un scénario différent de celui qu'elles avaient précédemment (contre 43 % des hommes). Dans la très grande majorité des cas, cela s'est traduit par une hausse du temps de travail hebdomadaire, afin de bénéficier

d'un nombre de RTT plus important.

- 7 femmes en temps partiel (sur 15) ont réaménagé leurs horaires de travail pour pouvoir revenir à temps plein tout en conservant la demi-journée ou la journée libérée dont elles bénéficiaient auparavant.
- Enfin, le développement du télétravail, avec mise en place de l'indemnité de télétravail, est de nature à favoriser l'articulation des temps professionnels et personnels. Ainsi, le télétravail a permis à nombre de femmes de dégager du temps personnel en réduisant les temps de trajets domicile-travail et d'améliorer leur qualité de vie en leur permettant de travailler plus au calme et, souvent, avec une moindre pression. De fait, pour la saison 2022-2023, 70 % des agents en télétravail étaient des femmes.

Axe 4 : Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes :

- Depuis juin 2021, un dispositif anonyme de signalement des violences sexuelles et sexistes, des situations de discrimination et de harcèlement est disponible et librement accessible par tous les agents. Il a vocation à réceptionner les signalements liés à des violences sexuelles et sexistes, des situations de souffrance au travail/RPS, des agressions verbales, physiques et incivilités, des discriminations et de harcèlement moral et sexuel.
- Une référente alerte est identifiée au sein de la DRH afin d'accompagner les agents victimes d'actes de violences sexuelles et sexistes. En 2025, une agente d'un équipement a effectué un signalement auprès de sa hiérarchie. Ces agissements, qualifiés de harcèlement sexuel, ont donné lieu à un dépôt de plainte et l'agent victime a bénéficié de la protection fonctionnelle. L'agresseur a fait l'objet d'une mesure d'éviction.
- Les différentes formations portant sur l'égalité professionnelle, citées précédemment, ont permis aux agents et aux hiérarchies de mieux identifier ce que recouvrent les qualifications d'agissements sexistes, de violences sexuelles, de harcèlement sexuel et ainsi que les actions engagées par l'employeur (soutenir la victime, diligenter une enquête administrative, sanctions disciplinaires, signalement auprès du procureur...). Par ailleurs, les référents prévention au sein des différentes directions ont été formés/sensibilisés sur cette thématique en 2022. Le 4 décembre 2025, une formation sur les violences sexuelles et sexistes en milieu culturel a été mise en place pour les agents concernés dans les équipements et services de l'agglomération.



En application de l'article L. 132-9-3 et suivants du code général de la fonction publique, il est prévu désormais la publication annuelle d'un index compilant les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ainsi qu'aux actions mises en œuvre pour les supprimer.

Cette disposition a déjà été mise en œuvre dans la fonction publique d'État (décrets n° 2023-1136 et n° 2023-1137). La déclinaison de ce dispositif au sein de la fonction publique territoriale, est entrée en vigueur le 14 juillet 2024 avec les décrets n°2024-801 et n°2024-802.

Un barème de 100 points fondé sur 4 indicateurs

Les collectivités doivent renseigner 4 indicateurs notés sur un barème global de 100 points :

- L'écart global de rémunération moyenne entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires, au sein de filières et catégories hiérarchiques équivalentes, noté sur 50 points. Un écart inférieur ou égal à 0,01 % sera récompensé de la note maximale. En revanche, si l'écart est supérieur à 30,1 %, aucun point ne sera attribué. Sur ce critère, GrandAngoulême a obtenu un score de 48/50 qui représente un écart en valeur absolue de 1,8 %.
- L'écart global de rémunération pour les contractuels recrutés sur emploi permanent, noté sur 15 points. Sur ce critère, GrandAngoulême a obtenu un score de 15/15.
- L'écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes, noté sur 25 points. Pour ce critère, GrandAngoulême a obtenu un score de 8/25. Cet indicateur examine le nombre d'agents promouvables (avancement de grade) tous grades et filières confondus entre femmes et hommes. Cela concerne tous les fonctionnaires qui sont susceptibles d'obtenir un avancement de grade au cours de l'année. Un écart de taux signifie que l'un des sexes est plus représenté que l'autre (ce qui dépend de la carrière et de l'ancienneté de chaque agent) — Cette année, il y avait 65 hommes et 50 femmes ce qui explique l'écart. L'année passée, les chiffres étaient inversés.
- Le nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les 10 agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations, noté sur 10 points. À ce titre, GrandAngoulême a obtenu le score de 10/10.

L'index égalité professionnelle 2024 publié par GrandAngoulême s'établit donc à 81/100 soit au-dessus de la cible de 75 points prévue par le texte.



L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME DANS L'ACTU DES SERVICES



La communication interne diffuse, accompagne et essaime les actions de sensibilisation et d'information autour de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que les violences sexuelles et sexistes. Au-delà de promouvoir auprès des agents les actions mises en place par la collectivité en externe et en interne (dans le cadre du PAEFH), elle organise également des temps de sensibilisation dédiés et développe des actions de communication interne.

Promotion du dispositif de signalement de la collectivité

Depuis juin 2021, un dispositif anonyme de signalement des violences sexuelles et sexistes, des situations de discrimination et de harcèlement est disponible et librement accessible par tous les agents. Ce dispositif permet également de recueillir les signalements de témoins de tels agissements. Cet outil de signalement des actes d'atteinte à l'intégrité physique, de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menace ou tout autre acte d'intimidation est ouvert aux agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements : il s'adresse à tous les agents, stagiaires et apprentis.

La diffusion d'un article dans le journal interne de la collectivité, l'Actu des services, a permis d'informer les agents sur l'existence de ce dispositif ainsi que les modalités de saisie. Cet article a également été l'occasion de promouvoir le réseau des référents égalité et du Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en rappelant les sanctions légales concernant les blagues sexistes, les commentaires sur le physique connotés sexuellement, les gestes inappropriés. Cet article a également permis de mettre en lumière les sanctions pénales et administratives encourues.

L'actu des services 10



ZOOM SUR ...

L'outil de signalement pour les agents

Depuis juin 2021, un dispositif anonyme de signalement des violences sexuelles et sexistes, des situations de discrimination et de harcèlement est disponible et librement accessible par tous les agents. Ce dispositif permet également de recueillir les signalements de témoins de tels agissements.



Sensibilisation des stagiaires de seconde

Depuis deux ans, la collectivité accueille la dernière quinzaine de juin, des élèves de seconde en stage de fin d'année. Cette année, l'après-midi de clôture des élèves a été l'occasion de les sensibiliser à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au cours d'un atelier organisé autour du jeu « sexisme, sans 100 façons ». Cela a permis de sensibiliser les élèves à cette problématique mais également d'ouvrir la parole et les débats autour de cette thématique, l'occasion de réelles prises de conscience



Mise en lumière des violences sexuelles et sexistes



À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes le 25 novembre dernier, la lettre d'information bimensuelle En Bref, destinée à l'ensemble des agents communautaire, a diffusé une édition spéciale. La diffusion de cette lettre d'information a été l'occasion de souligner les dispositifs phares mis en œuvre par la collectivité, y compris le dispositif « Demandez Angela » porté en externe vers nos

partenaires et l'initiative interne de valorisation du réseau égalité, dans le cadre du plan d'action visant à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Elle a également permis de rappeler les contacts locaux utiles dans la lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes. Face aux stéréotypes et us et coutumes qui ont la vie dure, il est parfois difficile d'identifier et d'accepter que l'on puisse être victime de violences sexuelles, ou que l'on adopte un comportement violent à l'égard d'autrui. Pour aider les agents de la collectivité à identifier les comportements ou ceux subits, un violentomètre a été transmis aux agents afin de leur permettre de se positionner et/ou de prendre conscience de leurs agissements ou de ceux qu'ils pourraient subir. Une fiche sur la procédure de signalement était également jointe à l'envoi.

LA DÉMARCHE MOUV'AGENTS



Démarche portée par le service Sport, renouvelée en septembre 2025 après une première année de mise en œuvre, en réponse à deux piliers du projet d'Agglomération de GrandAngoulême, à savoir :

- Développer l'accès au sport pour toutes et tous ;
- Promouvoir le sport et les activités physiques comme vecteur de santé et de bien-être.

L'objectif est de contribuer à l'attractivité de l'agglomération en améliorant la qualité de vie au travail et les conditions de travail, tout en tissant des liens entre les agents, pour créer une dynamique pérenne de pratique des Activités Physiques et Sportives. Le dispositif, accessible à toutes et tous a permis de nombreuses rencontres interservices et s'inscrit désormais dans le quotidien de nombreux agents qui sont eux-mêmes ambassadeurs du dispositif et force de proposition. La fréquentation des 10 séances représente plus de 50 inscrits en moyenne par semaine toutes séances confondues.

75 % des agents qui participent aux séances sont des femmes.

Le dispositif poursuit son développement avec des ajustements réguliers et des perspectives d'évolution pour rassembler toujours plus d'agents. Des réflexions sont également en cours pour promouvoir l'activité physique pour toutes et tous au sein des locaux de GrandAngoulême.



**Les politiques menées
par GrandAngoulême
sur le territoire
en faveur de l'égalité
entre les femmes
et les hommes**

Février 2026



« Demandez Angela ! »

Le déploiement du dispositif se poursuit

En partenariat avec les communes, le planning familial et l'État

« Demandez Angela » est un réseau de commerçants et d'acteurs locaux engagés, visant à lutter contre l'insécurité et le harcèlement de rue afin de permettre aux victimes de trouver des lieux sûrs.

Ce dispositif national est décliné par GrandAngoulême sur le territoire communautaire depuis 2022, il poursuit comme objectifs de créer un réseau de lieux sûrs pour les victimes de harcèlement mais également de sensibiliser le grand public aux problématiques liées au harcèlement de rue et violences sexistes et sexuelles.

Comment ça marche ?

Les structures souhaitant adhérer au dispositif (commerces, associations, acteurs privés) se forment via le visionnage d'un webinaire dans lequel intervient la Police Nationale et le Planning Familial. A l'issue de ce visionnage, les structures sont identifiées par un macaron « Angela » affiché dans leur vitrine et disposent d'une fiche réflexe, de numéros et d'informations utiles. Les Établissements Recevant du Public (collectivités, équipements, institutions) sont quant à eux formés par un temps de sensibilisation en présentiel, dispensé par la Police Nationale et le Planning Familial.

Lorsqu'une personne se sent en danger, elle peut donc entrer dans le lieu refuge identifié et demander de l'aide. Elle est ainsi mise à l'abri dans un endroit isolé. Le/la responsable et/ou salarié.e de l'établissement peut, le cas échéant, appeler les services appropriés (proches, taxi, police, etc...).

Autres partenaires et Établissements Recevant du Public de GrandAngoulême :

L'année 2025 a marqué la finalisation de la sensibilisation de l'ensemble des Établissements Recevant du Public de GrandAngoulême, soit :

- 6 ERP du Sport et de la Culture : Conservatoire, Nautilus, Médiathèque Alpha, Pays d'Art et d'Histoire, Ecole d'art, Stade d'Athlétisme
- 5 ERP Enfance-Jeunesse : Alvéole et Cuisine Centrale Dirac, crèches de Champniers et de L'Isle d'Espagnac, RPE Rouillet-Saint-Estèphe, RPE Dignac
- 7 pôles de valorisation

- GrandAngoulême Habitat
- L'accueil du siège de GrandAngoulême

Soit, au total 20 ERP, 188 agents formés !
Un déploiement qui se poursuit...

En 2024, la CPAM, la CAF et la Charente Libre adhéraient. En 2025, de nouveaux acteurs clés du territoire ont également rejoint le dispositif, tels que la Direction Générale des Finances Publiques, France Travail, l'Office Français de la Biodiversité, la boutique mobilités STGA ou encore l'association OMEGA.

Mentionnons également la formation des ERP des communes d'Angoulême et de La Couronne, ainsi que celle de la Préfecture de Charente. Afin de déployer le dispositif au-delà des frontières de l'Agglomération, une convention a été votée en 2025 pour acter la cession des droits d'utilisation des visuels aux autres territoires du département de la Charente. Ainsi, la Communauté de Communes de Charente Limousine a été la première collectivité de Charente à reprendre la charte graphique et les visuels créés par GrandAngoulême. La Communauté d'Agglomération du Grand Cognac, et la Communauté de Communes du Rouillacais ont également montré leur intérêt pour être ambassadrices de cette démarche sur leurs territoires.

Points clés (à l'échelle de GrandAngoulême) :

- 94 commerces adhérents
- 151 partenaires adhérents (toutes structures confondues)
- Soit 770 personnes formées

Financement : État et GrandAngoulême



La journée du 08 mars et l'animation « Desopressor 3000 »

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, la Direction Cohésion Sociale et Égalité Femme-Homme a sollicité l'intervention de la compagnie de théâtre de rue « Arlette Moreau ». Cette dernière propose une animation de type théâtre forum, intitulée « Le Desopressor 3000 ». Cet outil permet de prendre place dans la rue et de sensibiliser un public, non informé au préalable, en proposant aux passants des saynètes du quotidien qui témoignent de violences sexistes. L'idée étant de rejouer ces scènes avec le public volontaire, pour agir et dire autrement. L'occasion également pour nous collègues de faire connaître au grand public le dispositif « Demandez Angela ». Deux animations, cofinancées par GrandAngoulême et les communes d'Angoulême et de La Couronne ont donc été programmées à l'occasion de cette journée :

- 1 à La Couronne, sur le marché, entre 10h30 et 12h.
- 1 à Angoulême, place Saint-Martial, entre 15h30 et 17h.



La journée de lutte internationale contre les violences faites aux femmes

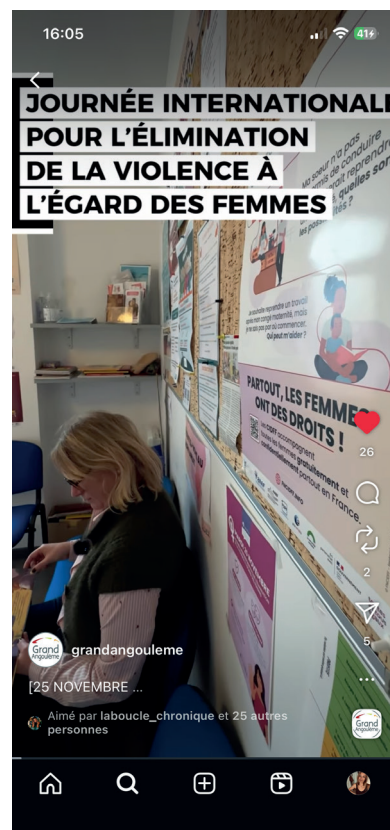
À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, GrandAngoulême a souhaité valoriser les structures partenaires du territoire qui œuvrent chaque jour pour prévenir et lutter contre ces violences.

En partenariat avec la Direction de la Communication, une vidéo a donc été tournée pour aller à la rencontre de trois acteurs clés du territoire, soutenus par GrandAngoulême, à savoir :

- France Victimes 16
- Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Charente (CIDFF16)
- Le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHRS) du CCAS d'Angoulême

L'objectif : rappeler les missions des trois structures, leur localisation et horaires d'ouverture auprès du grand public, mais également valoriser la force du réseau sur le territoire.

Ce support numérique a été diffusé sur l'ensemble des réseaux sociaux de GrandAngoulême et relayé par les structures partenaires.



Scannez le QR CODE
pour visionner
la vidéo



HABITAT ET LOGEMENT : FOCUS SUR LES PRIORITÉS POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES

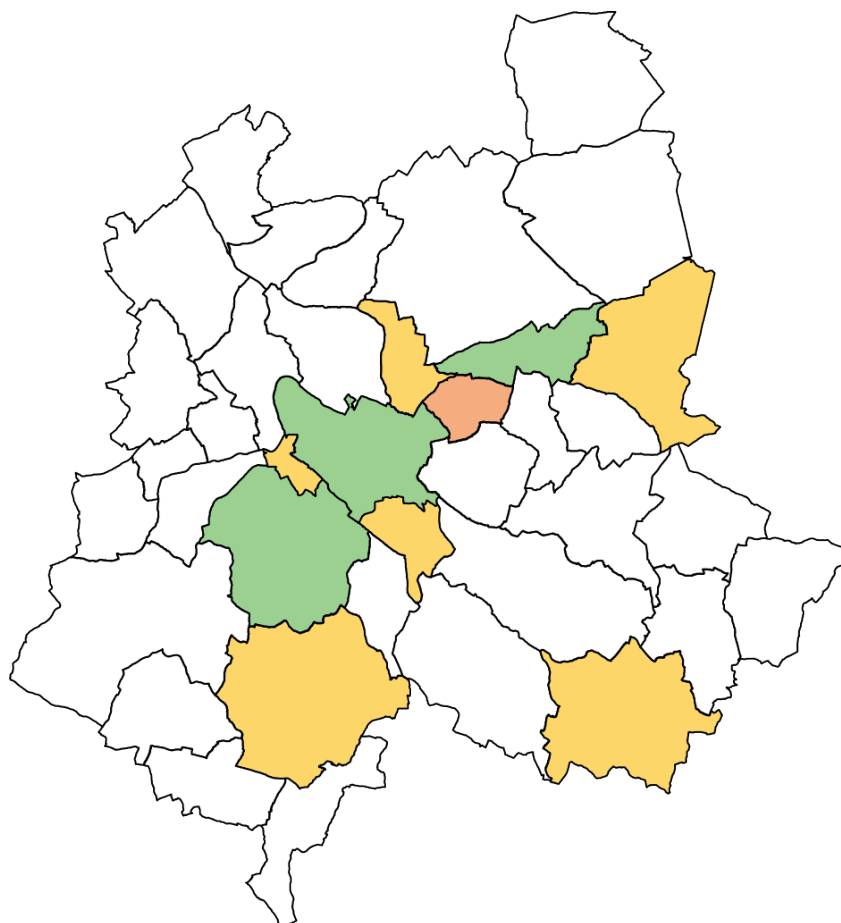


La protection des personnes victimes de violences conjugales

Les haltes de nuit sont des lieux d'accueil destinés aux personnes en situation d'urgence face au logement (femmes victimes de violences conjugales, sans-abris, jeunes en décohabitation familiale, victimes d'un incendie, familles ...). Ces places sont accessibles 24h/24 et 365 jours par an pour accueillir toute personne pour une durée de séjour de 48h à 72h.

Rendus / résultats : 17 haltes de nuit et 1 est en projet à Gond-Pontouvre.

Partenariat / financement : Les haltes de nuit sont gérées par l'AFUS 16 (Fédération des Acteurs de l'Urgence Sociale), gestionnaire du 115.





Accueil de femmes artistes et artisanes à l'Alpha

En 2025, l'Alpha a accueilli de nombreuses femmes artistes et artisanes dans ses murs.

- De novembre à mars 2025, plusieurs ateliers de poésie autour de l'interculturalité ont été proposés, animés par **Laurine Rousselet**, en partenariat avec l'association Déclics, clôturés par une restitution publique et musicale le 21 mars.
- Le 8 février : une ciné-conférence avec la journaliste et autrice **Angélique Mangon** qui a partagé son périple en Amérique du Sud à la rencontre des hommes et des femmes qui nourrissent un lien fort à la Terre Mère, la Pachamama.
- Du 8 février au 22 mars, des ateliers d'écriture animés par **Marianne Soupé**, des ateliers Plume de Paon (12 personnes à chaque atelier)
- Le 1^{er} mars, une présentation et un atelier de création de marionnettes avec **Corinne Siot**, de l'atelier « Trois rats laveurs » (12 participant.e.s à chaque ateliers, et une trentaine de spectateur.ices à la présentation)
- Le 10 mai, une lecture théâtralisée par **Marie-Sabine Roger & Cécile Elma Roger**, transposition vocale et scénique de leur roman Trente-six chandelles (59 spectateur.ices)
- Du 1^{er} juillet au 31 août, une exposition de **Liz Mosa**, dessinatrice, peintre et graveuse, accueil d'une exposition, avec ses séries « Le Royaume » et « Angoulême », ainsi qu'un atelier de linogravure (12 participant.e.s à chaque atelier, chiffres indisponibles pour la visite de l'exposition)
- Le 7 juin, une rencontre avec **Estelle Sarah-Bulle** et Abdourahman A. Waberi dans le cadre de Littératures Métisses, animée par **Marianne Petit** (25 participant.e.s)
- Le 27 et le 28 septembre, dans le cadre de L'Alphabulleuse et du dixième anniversaire de L'Alpha, les concerts de **Luxie** dans l'espace Imaginer (en partenariat avec la Nef) et de **Julianne Joe** dans le hall de L'Alpha (une centaine de spectateur.ices pour chaque concert)
- Le 4 octobre, une rencontre et une initiation au plissage avec **Sarah Saint-Pol** (10 participant.e.s à l'atelier, une trentaine de personnes à la présentation)
- Le 4 octobre, un spectacle de **Layla Darwiche**, *La tricoteuse de mots*, dans le cadre du festival Au fil du conte organisé par la Médiathèque départementale de Charente
- Du 6 octobre au 6 novembre, une exposition et des ateliers avec **Charline Fornis** (autrice de BD), autour de la série *La Sentinelle du Petit Peuple* (8 personnes par atelier, pas de chiffres pour la visite de l'exposition)
- Le 10 octobre, une conférence par **Sophie Fougère**, présidente de l'association Isabelle d'Angoulême, sur « **Isabelle d'Angoulême**, héroïne médiévale, reine oubliée (85 participant.e.s)
- Le 20 décembre, un spectacle de **Brigitte Texier** avec la compagnie Juste Nez, *Mamina et l'enfant des îles* (85 spectateur.ices).

Laboratoire itinérant de philosophie à l'Alpha : « Et pour vous, c'est quoi l'égalité femme/homme ? »

La médiathèque de l'Alpha, déjà engagée sur le sujet, notamment au travers de plusieurs projets comme « Femmes en lumière » et l'opération « Mon corps, mon choix », a imaginé avec la philosophe Bénédicte Bault et avec l'appui de la direction de la Cohésion Sociale, un projet de « laboratoire itinérant de philosophie ». Ce projet est destiné à interroger ainsi qu'à dresser un état des lieux de l'égalité femmes/hommes et de la question du genre sur le territoire de GrandAngoulême. Cette réflexion est menée au sein même de la collectivité mais aussi et surtout, au sein de la population afin de définir les axes d'actions pertinents.

De début 2025 à 2027, le Laboratoire itinérant de philosophie se décline en discussions philosophiques avec des groupes définis. En 2025, 6 groupes ont pu échanger leurs points de vue. Les séances durent entre 1h et 2h en fonction des groupes.

→ 4 groupes pour une séance unique de sensibilisation :

- Des étudiants en Français/langue étrangère (FLE)
- Un groupe d'agents de GrandAngoulême
- Des groupes d'enfants et adolescents de l'IME de Ma Campagne
- Un groupe d'adolescents de l'Alvéole à Dirac

→ 2 groupes ont pu approfondir la réflexion collective, en 5 séances :

- Un groupe de retraités (résidence Montana + usagers de L'Alpha)
- Un groupe inter GEM (Groupes d'entraide mutuelle)

Le personnel de L'Alpha porte le projet et accompagne l'intervenante sur le territoire pour y rencontrer les habitants et leur proposer des ressources disponibles à L'Alpha et dans les bibliothèques du réseau, sur les sujets abordés. La Direction de la Cohésion sociale participe à l'identification des groupes comme à la constitution d'une malle pédagogique sur le sujet.

Les groupes sont identifiés en concertation entre les différents partenaires, dans un souci commun de :

- Diversification des publics (âges, groupes sociaux, familiarité ou non avec les questions de genre et d'égalité entre les genres...)
- Couverture du territoire (urbain, rural, quartiers prioritaires...)

La méthode est celle de la discussion philosophique : il ne s'agit pas d'informer ou de porter une opinion préétablie, mais bien dialoguer en cercle, de pousser les participants à formuler leur pensée, et à écouter l'autre.

Une restitution, sous forme d'édition de support et de conférence, de table ronde, conclura une première année d'expérience le 17 janvier 2026.



Le 15 mai 2025, quelques agents de GrandAngoulême se sont prêtés à l'exercice :
« et pour vous, c'est quoi l'égalité femmes-hommes ? »

La Direction de la culture et les équipements impliqués dans l'égalité femme-homme

École d'art de Grandangoulême : exposition, rencontres, atelier public, workshop autour de l'artiste invitée, Céline Guichard et son exposition « corrige » aux ateliers de Dirac

L'école d'art accueille du public dans 40 ateliers hebdomadaires, ainsi qu'au sein d'une classe préparatoire au concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design. Elle reçoit aussi des jeunes artistes en résidence.

L'école d'art vit intensément la question de l'inclusion des personnes transgenres, non-binaires ainsi que l'égalité des genres : c'est à la fois un enjeu institutionnel, pédagogique et social. Ce sujet est parfois source de tensions.

La population qui fréquente l'enseignement artistique est généralement sensible à ces enjeux d'égalité et d'inclusion. Au sein de la classe préparatoire, l'équipe pédagogique accompagne par exemple les étudiantes et étudiants transgenres et non binaires.

Pour répondre à la recherche d'espaces d'expressions plus libres, l'offre pédagogique valorise l'expérimentation et laisse aux inscrits un champ large d'initiatives. Les pratiques artistiques mobilisent le corps et s'y intéressent comme sujet de réflexion dans plusieurs domaines : le dessin du nu, la performance ainsi que la danse ou encore le

modèle vivant dans les ateliers de modelage. Au travers des ateliers interdisciplinaires non genrés, toutes les formes d'expérimentations sont ouvertes aux filles et aux garçons dès le plus jeune âge, qu'il s'agisse des pratiques textiles ou de la construction.



Pays d'art et d'histoire : mettre en lumière deux femmes oubliées de l'histoire et valoriser le métier d'architecte au féminin !

Originaires de l'Angoumois, Isabelle Taillefer (vers 1186-1246) et Marguerite de Valois-Angoulême (1492-1549) furent toutes deux reines : d'Angleterre pour la première, de Navarre pour la seconde. Pourtant, elles font partie des grandes oubliées de l'Histoire. Le service Pays d'art et d'histoire a réalisé deux expositions consacrées à ces deux femmes puissantes au destin exceptionnel - « La dynastie des Taillefer » et « Marguerite de Valois-Angoulême » - qu'il prête gratuitement aux communes, associations et établissements scolaires.

Dans le cadre du PEAC Architectures plurielles consacré à la découverte du métier d'architecte et à l'architecture dans sa dimension patrimoniale et spatiale, le Pays d'art et d'histoire a respecté la parité en faisant appel à une architecte, Maryline Jourdanas, et à un architecte, Étienne Boulet. L'occasion de démontrer aux élèves que cette profession, autrefois réservée aux hommes, est aujourd'hui en très forte féminisation.

**RENDEZ-VOUS
PAYS D'ART
ET D'HISTOIRE DE
GRANDANGOULÊME**

Journées nationales de l'architecture p.4 à 7

**OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2025**

Grand Angoulême

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Le conservatoire Gabriel fauré

Le Conservatoire a mis en avant des compositrices de musique et des artistes féminines, notamment via le projet « Jane Austen : Le Monde d'une auteure-musicienne » - Direction artistique : Rachel McFarling.

À l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance de Jane Austen, le Conservatoire Gabriel Fauré s'associe à Rachel McFarling pour mener un projet culturel d'envergure intitulé « Jane Austen : Le Monde d'une auteure-musicienne ». Ce programme, développé sur deux concerts annuels, s'inscrit pleinement dans la politique culturelle de Grand Angoulême et met en lumière les liens entre musique, littérature et égalité entre les femmes et les hommes.

Le programme prévoit plusieurs concerts et spectacles réunissant musique, chant, danse et théâtre, inspirés des univers féminins des romans d'Austen. Des reconstitutions scéniques et des conférences viendront approfondir la réflexion sur la condition des femmes à cette époque et sur le rôle que la musique tenait dans leur éducation et leur expression.

Direction de la culture et de la politique de l'image :

Les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)

Les PEAC sont le fruit d'une construction partenariale, qui vise à mettre en commun les ressources des acteurs du territoire pour permettre aux enfants de fréquenter des lieux culturels, de rencontrer des artistes, de découvrir les œuvres et d'expérimenter avec eux leur propre créativité à travers des enseignements artistiques de qualité.

Chaque année au sein de la programmation des PEAC, des artistes féminines locales participent au dispositif.

Pour l'année 2025 – 2026, la réalisation de la couverture du livret a été confiée à Antonia Banados. Elle a également réalisé le visuel des Soirs Bleus 2025.

Au sein des « Ateliers d'artistes itinérants » 11 artistes participants dont 9 femmes : Alice Bohl, Brida Horvath, Céline Levain, Hajar Moradi, Clothilde Pradère, Valentina Principe, Laurine Rousselet, Sarah Saint-Pol et Juliette Vaast.

Parmi les 19 résidences pédagogiques proposées par les structures culturelles du territoire, une dizaine d'artistes féminines participe à ces résidences.



Prévenir et agir contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) en milieu culturel

Une collaboration entre les directions de la Cohésion sociale et de la Culture s'est structurée durant l'année 2025 afin d'accompagner les acteurs culturels du territoire dans la lutte et la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Au préalable de cette démarche, s'est posée la nécessité de construire un socle commun en intégrant la culture de l'égalité dans les postures et habitudes de travail de chaque agent des équipements culturels de GrandAngoulême.

Ce travail s'inscrit dans une démarche déjà amorcée au sein de la collectivité : en 2022, un premier temps de formation sur l'égalité femme-homme à destination de l'ensemble des agents a été engagé, suivi en 2024, d'un temps de sensibilisation au dispositif « Demandez Angela » a été dispensé à l'ensemble des agents des équipements culturels.

LA PETITE

Afin de poursuivre et renforcer cette démarche, les Directions se sont rapprochées de l'Association « LA PETITE », référente nationale en la matière, pour mettre en place un projet de formation sur le temps long.

Le 04 décembre marquait la première journée de formation « Prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles dans les arts et la culture » à destination d'une vingtaine de cadres de l'ensemble des équipements culturels de GrandAngoulême.

Une déclinaison de ce partenariat s'effectuera sur l'année 2026 avec un élargissement de la démarche aux acteurs culturels du territoire. Cette déclinaison s'effectuera en deux temps : une première phase de diagnostic des structures culturelles au prisme de la prise en compte et lutte contre les VHSS, puis une deuxième phase de mise en œuvre opérationnelle des préconisations issues du diagnostic.



Les soirs bleus



Cet événement culturel estival, piloté par la Direction de la Culture de GrandAngoulême, valorise les artistes féminines locales.

Gaëlle Hausermann, metteuse en scène angoumoisine et artiste complice du Théâtre d'Angoulême, Scène Nationale, a intégré notre programme de résidences artistiques. Elle a été accompagnée sur son spectacle « Urgences » et dans la création du projet « Un Monde à soi », spécialement créé pour les Soirs Bleus. Celui-ci a été programmé 2 fois au Centre Hospitalier Camille Claudel en juin 2025.

Les actions portées par la NEF

Les Drôlesses Musiciennes de la Nef 2025

1 MOIS 1 ARTISTE

La Nef a lancé le projet « 1 mois, 1 artiste » pour promouvoir la culture des femmes et minorités de genre et permettre une plus grande sensibilisation des femmes artistes auprès du grand public. Elle a souhaité développer des projets musicaux autour d'ateliers de pratiques musicales ou de rencontres en se concentrant sur les musiciennes et les compositrices. Peu de femmes ont accès à ces pratiques par un manque criant de modèles féminins. Il est donc important de former dès le plus jeune âge sur ces questions.

1 : Une rencontre avec la compositrice de musiques de films Anne-Sophie Vernsnaeyen

Le 16 mai 2025, une rencontre musicale a eu lieu avec la compositrice de musique de film Anne-Sophie Vernsnaeyen. S'en est suivie une interprétation de ses morceaux par l'orchestre du conservatoire d'Angoulême, Gabriel Fauré (cf. article ci-après)

En amont du concert, une table ronde avec une quarantaine de personnes s'est tenue en présence de Morgane Giuliani et Anne-Sophie Vernsnaeyen, dans le hall de La Nef. Cette rencontre a été organisée en partenariat avec la librairie Lilosimages d'Angoulême. Les échanges se sont concentrés autour des femmes dans la musique, notamment des musiques actuelles ou de la composition musicale dans les musiques de films avec Anne-Sophie Vernsnaeyen.

Ces échanges ont été l'occasion d'aborder les freins rencontrés par les femmes artistes dans l'évolution de leurs carrières, les aides et dispositifs existants. Cette table ronde s'est conclue par une séance de dédicaces et un échange informel autour d'un temps convivial avec les deux invitées.



Rencontre entre la compositrice de musique de films Anne-Sophie Vernsnaeyen et la journaliste spécialiste de Taylor Swift Morgane Giuliani le 21/03/2025 à La Nef en partenariat avec la librairie Lilosimages.

2 : Le Concert autour des œuvres de la compositrice de musique de films Anne-Sophie Vernsnaeyen

Le 16 mai 2025 s'est tenu un concert autour de deux œuvres du répertoire filmique d'Anne-Sophie Vernsnaeyen, Mascarade et La Belle Époque, à la patinoire de Nautilus de GrandAngoulême avec l'orchestre du Conservatoire d'Angoulême. La compositrice était présente sur le temps de restitution, elle a pu aussi assister à une des répétitions et échanger sur son ressenti, donner des conseils aux élèves et partager son expérience.

377 personnes ont assisté à cet événement. Le public a été informé du travail sur l'égalité de la Nef, notamment autour des Drôlesses Musiciennes, le projet « 1 mois 1 artiste » et le souhait de collaborer avec d'autres partenaires culturels autour de la question du genre.

3 : Le 14 et 15 Mai 2025, Concert de Maud-Elisa Mandeau du Prince Miaou à L'Espace Franquin

Ce concert a été organisé en présence des chorales du collège de Jules Verne et du Lycée Guez de Balzac à Angoulême, en partenariat avec le conservatoire d'Angoulême à l'Espace Franquin.

Après une année de résidence, en s'associant à cent vingt choristes et lecteurs, l'artiste a ouvert de nouvelles perspectives musicales et a proposé de revisiter son propre répertoire, avec des poèmes écrits par les collégien.nes et lycéen.nes sous la direction de Julie Nakache et Sophie Grzeskiewiez dans le cadre d'ateliers d'écriture organisés en octobre 2024 à La Nef. L'apprentissage des chants a été dirigé par Jean-Luc Hénin, Sophie Perrot et Vladimir Vukorep.



Concert de Maud-Elisa Mandeau / Le Prince Miaou à l'Espace Franquin le 14/05/2025
avec la chorale du collège de Jules Verne et du lycée Guez de Balzac

4 : Le 23 et 24 Mai 2025, Concert de l'artiste Laura Veirs à La Nef

Laura Veirs est autrice, compositrice et interprète américaine qui à travers son parcours, incarne le renouveau de la scène folk du début des années 2000. À l'occasion de la publication de son dernier album, la Nef a souhaité mettre en avant une nouvelle femme musicienne indépendante de renommée internationale, tout en faisant découvrir un répertoire nouveau aux élèves.

Deux journées de résidence se sont tenues à la Nef, avec les élèves de la Chorale de Saint-Paul et l'artiste, suivi d'un live enregistré qui a fait l'objet d'une sortie à l'automne 2025 sous le nom « *Laura Veirs and the Choirs who couldn't say (live in Angoulême)* ».



GIRL CAMP

Suite à l'étude sur la place des femmes dans les musiques actuelles en Charente, plusieurs constats ont été effectués et notamment le rapport genré à la pratique de certains instruments, l'isolement des femmes, la faiblesse du réseau musical, le manque de légitimité.

Plusieurs actions ont été mises en place depuis 2022 : un programme de mentorat, atelier de pratique musicale, café des musiciennes, conférences les Drôlesses Musiciennes, concerts, résidences.

La Nef a souhaité passer à l'action par différentes initiatives, notamment l'accompagnement de musiciennes vers des instruments (guitare électrique, basse, batterie) et vers le chant, au sein de deux classes de musique. Au collège de Chalais, en 2024-2025, cette co-crédation s'est rralisée avec 4 structures : La Nef, l'École Dpartementale de musique de la Charente, le collge Thodore Rancy de Chalais, et la Communaut de Communes Lavalette Tude-et-Dronne.

Les lves ont crd une uvre musicale avec la compositrice Rachel Farmane. Certaines musiciennes de cette classe ont appris un instrument (la guitare lectrique, la basse et la batterie) tandis que d'autres lves ont chant. La compositrice a anim des ateliers autour de la composition et du rapport la scne.

Plusieurs restitutions ont t proposées sur le territoire de la Communaut de Communes Lavalette Tude-et Dronne. Les musiciennes ont enregistr 3 chansons la Nef et ont produit un concert en ouverture du Tremplin des Studios la Mouthiers-sur-Boème le 21/06/2025.



Concert des Drôlesses Musiciennes du Girl Camp de Chalais en ouverture de la finale tremplin des studios de La Nef la Mouthiers-sur-Boème le 21/06/2025.

L'objectif principal de ce projet tait l'apprentissage d'un instrument dit « masculin », la pratique en groupe, la dcouverte d'un rpertoire musical, la composition, l'criture de chanson, l'enregistrement, la restitution.

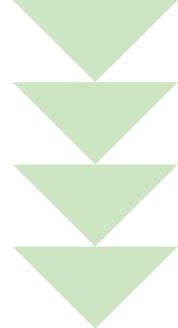
CAFÉ DES MUSICIENNES

Café des musiciennes au Lycée Guez de Balzac à Angoulême le 22 janvier 2025 et le 6 février 2025

Deux « Cafés des musiciennes » ont t organisés au Lycée Guez de Balzac à Angoulême, hors du temps scolaire. L'objectif de ces cafés est de sensibiliser les jeunes musiciennes aux enjeux des carrières dans la culture, (en tant qu'amateur ou professionnel) et de les aider à évoquer des sujets parfois dans le milieu éducatif et avec leurs collègues masculins. Ces temps, d'une durée de deux heures, se font en présence d'une dizaine de musiciennes (ayant pris l'option musique du lycée, pratiquant déjà de la musique, suivant des cours ou encore mélomane). Ces deux temps ont t encadrés par Barbara Hubans, coordinatrice du Planning Familial de la Charente.

L'ordre du jour de ces cafés tait le suivant : identification des propos sexistes, développement de la dynamique de « sororit » et d'« empouvoirement », identification de situations où le genre est facteur de problématique dans un contexte musical, stratégies à mettre en place des apports théoriques.

Le retour des participantes a t très encourageant, ces dernières ayant exprimé le besoin de prolonger ces temps d'échanges, de parler, d'être accompagnées. Ces cafés ont également t l'occasion de mettre en exergue des situations de harcèlement et propos sexistes lors de concerts et parfois de la part des professeurs.



Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi a pour mission d'insérer dans l'emploi durable ou de faire accéder à une formation qualifiante les adultes (26 ans et plus) rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle. Les femmes font l'objet d'une attention particulière dans ce cadre, une accompagnatrice portée par le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) leur est spécifiquement dédiée. L'accompagnement est réalisé par le biais d'entretiens individuels réguliers, au plus proche de leur lieu de résidence. Des ateliers collectifs leur sont également proposés afin de travailler l'élargissement des choix professionnels, la confiance en soi et la présentation des ressources du territoire.

En 2025, 144 femmes ont été accompagnées par le PLIE, soit 51 % de l'effectif global. 14 sont sorties du dispositif en emploi ou en formation. Le public féminin du PLIE, a signé 55 contrats de travail, a suivi 41 parcours de formation, a participé à 80 actions de

remobilisation ou de médiation à l'emploi en 2025.

Les partenaires du PLIE sont l'Etat, France Travail, la région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente, le CIDFF, l'Association Régie Urbaine, GE16 Access.

L'action est cofinancée par le Fonds Social Européen et la région Nouvelle-Aquitaine.



ENCOURAGER L'ENTREPRENARIAT DES FEMMES



Depuis 2024, GrandAngoulême encourage et soutient l'entrepreneuriat féminin au travers de 3 actions principales :

Sensibiliser, encourager et développer la création d'entreprises et l'innovation chez les femmes avec le programme L(Créent)

Le programme « L(Créent) » a pour objectif d'aider à confirmer le potentiel entrepreneurial des porteuses de projet, de valider le potentiel et la faisabilité de l'idée des participantes, de permettre aux entrepreneures déjà immatriculées de revisiter leur modèle économique pour atteindre leurs objectifs, de donner envie et légitimité aux entrepreneures pour voir plus grand.

Le programme comprend 3 axes de travail :

- Révéler son talent d'entrepreneure
- Développer son ambition
- Cultiver la différenciation

En 2025, L(Créent) c'est 16 participantes, 50 h d'ateliers collectifs animés en présentiel, un comité de validation avec des partenaires de la création d'entreprise du territoire. Mais c'est également 7 ateliers supplémentaires de 3 h, hors programme L(Créent), et une animation réseau avec les cafés Premières.

GrandAngoulême, relais et partenaire du programme HEC Stand Up

Le programme HEC Stand Up accompagne gratuitement toutes les femmes qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat, qu'importe leur âge, leur parcours, leur horizon social, rapidement et de façon pragmatique. L'objectif est d'aider les femmes à transformer une idée en business.

En 2024, 5 femmes de notre territoire y ont participé et l'une d'entre elle a intégré le parcours L Créent en 2025 pour continuer de construire son projet.



Enfin, le 25 mars 2025 a eu lieu au Technoparc Krysalide une soirée dédiée à l'entrepreneuriat au féminin. Le programme était le suivant : un speed meeting avec des partenaires de l'accompagnement et des entreprises, des prises de paroles d'entrepreneures engagées, une table ronde avec des femmes entrepreneures inspirantes qui ont témoigné sur leur parcours de cheffes d'entreprises et sur comment elles ont pensé leur business model et un cocktail de networking. Ce sont plus de 80 personnes qui ont participé à cet événement.



Une étoile pour saluer l'entrepreneuriat féminin

Le 05 juin dernier, à l'occasion des Étoiles de l'Économie, événement annuel organisé par Charente Libre à l'Espace Carat, GrandAngoulême a souhaité créer la catégorie « Entrepreneuriat au féminin », dans laquelle l'entreprise Rambault, s'est vue remettre cette nouvelle étoile.

Le Président de GrandAngoulême Xavier Bonnefont a en effet remis ce prix à Françoise Déis, directrice de l'entreprise Rambault basée à Confolens, spécialisée dans l'échantillonnage textile à portée internationale et fournissant des maisons prestigieuses telles que Hermès et Chanel.



Le Menu Gastronomades : une cheffe aux manettes

En 2025, pour la première fois, c'est UNE cheffe qui a imaginé le Menu Gastronomades. L'année de sa médiatisation dans l'émission culinaire « Top Chef », Margaux ELIE, gérante de l'Auberge du Boisé à Villebois-Lavalette, accompagne GrandAngoulême et les collectivités associées dans le Menu Gastronomades. Elle fait preuve d'audace en proposant un Menu végétarien, et joue le jeu du local en valorisant la filière des légumineuses, bien structurée en Charente. Une preuve que le milieu des grands chefs cuisiniers, longtemps masculin, n'est plus réservé qu'aux hommes, et qu'une jeune femme peut s'y faire sa place.

La communauté d'agglomération et les Gastronomades sont fiers de pouvoir valoriser une femme cheffe pour la première fois depuis le lancement de l'opération Menu Gastronomades.



COMPRENDRE LA MOBILITÉ DE TOUTES ET TOUS SUR LE TERRITOIRE - EXPÉRIMENTATION DESCENTE À LA DEMANDE



L'objet de cette expérimentation est celui de proposer à toutes et tous un dispositif de descente à la demande sur le réseau de bus möbius en horaire de nuit (à partir de 21h), sur la ligne du BHNS B, dans les 2 sens (de l'arrêt « Schweitzer » jusqu'au terminus de la ligne « St Michel Voie Ferrée »), soit 6 stations et 12 points d'arrêt au total.

Lors des groupes de travail mobilité, 4 secteurs ont été identifiés pour engager des démarches d'expérimentation. Trois sites à dominante rurale ont été identifiés ainsi qu'un secteur urbain dont celui du quartier de Basseau-Grande Garenne. Les expérimentations en quartier prioritaire permettent de tester les mesures auprès d'un public vulnérable socialement et économiquement, dans un objectif de cohésion sociale.

Dans le cadre de ce dispositif, chaque voyageur pourra se rapprocher du conducteur pour lui faire part de son souhait de descendre hors arrêt, quelques minutes avant l'endroit souhaité.

Le conducteur restant le garant de la sécurité du public transporté, il déterminera le point de proximité le plus adapté à la demande du voyageur. Ces arrêts exceptionnels devront répondre à plusieurs critères, dont celui d'un emplacement dégagé, bien éclairé et sans véhicule en stationnement.

La Descente à la Demande a déjà fait l'objet d'informations publiques dans le cadre de la communication des évolutions de la rentrée (möbius infos, site internet). Une communication spécifique a été réalisée de la mi-septembre afin de garantir une meilleure visibilité et compréhension du dispositif par les publics concernés (cf. flyer).

Cette expérimentation a débuté le 29 septembre avec peu de demandes, environ 2 sollicitations par semaine. Une nouvelle campagne de communication pourra être réalisée pour faire davantage connaître le service. En fonction des retours du COPIL, l'expérimentation pourra également évoluer notamment au niveau des horaires.

The flyer features a dark blue background with white and red text. At the top, the text reads 'DESCENDEZ DU BUS AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS'. Below this is a stylized illustration of a red bus at night, with a yellow light beam from a street lamp illuminating the road. The bus is positioned between two bus stops, each marked with a red sign. The background includes silhouettes of houses and a crescent moon. At the bottom, the text specifies 'À partir de 21h SUR LA LIGNE B' and 'entre les arrêts "Schweitzer" et "St-Michel Voie Ferrée"'.

DESCENDEZ DU BUS
AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

À partir de 21h SUR LA LIGNE B
entre les arrêts "Schweitzer" et "St-Michel Voie Ferrée"

PRÉSERVER LA SANTÉ DES FEMMES



Dispositif Paniers Jeunes Pousses

Le dispositif Panier Jeunes Pousses consiste à offrir chaque semaine aux femmes enceintes un panier hebdomadaire de légumes bio. Afin de bénéficier de ces paniers, les femmes enceintes doivent également assister à un atelier de sensibilisation à la santé environnementale, qui permet de mieux comprendre les risques liés aux perturbateurs endocriniens et comment les éviter, et à un atelier de cuisine, afin de (re-) découvrir de différentes façons de comment cuisiner ces légumes. Les 2 types d'ateliers sont naturellement ouverts au co-parent, avec notamment un taux de participation de 30 % pour l'atelier cuisine. Chaque femme enceinte peut bénéficier de 12 paniers, et, en fonction des ressources du foyer, ce nombre peut aller jusqu'à 20 (900 < QF < 1800 €) voire 28 paniers (si QF < 900 €).

Près de 300 femmes enceintes ont bénéficié de ce dispositif en 2025.



Maison Sport-Santé 2024

Les Maisons Sport-Santé ont pour objectif d'accueillir tous les habitants souhaitant reprendre une activité physique ou simplement obtenir des renseignements sur l'activité physique et sportive. Elle est idéalement implantée à l'entrée du plan d'eau de la Grande Prairie à Saint-Yrieix-sur-Charente.

Dans le cadre du sport sur prescription, les médecins du territoire orientent leurs patients vers la Maison Sport-Santé GrandAngoulême, et environ 350 personnes ont été accueillies en 2025 dans ce cadre.

Des ateliers de reconditionnement physique peuvent également être proposés aux bénéficiaires, animés par une Enseignante en Activité Physique Adaptée.

75 % des bénéficiaires sont des femmes et 53 % du public est âgé de plus de 60 ans. Plus de 200 personnes ont également suivi l'un des ateliers passerelles proposés, composés de 12 séances sur 3 mois.

OÙ ?

14 rue du Plan d'Eau
16710 Saint-Yrieix-sur-Charente



MAISON
SPORT-SANTÉ
GRANDANGOULÊME



QUAND ?

Permanence d'accueil :

- Lundi 13h30 à 17h
- Jeudi 13h30 à 17h

Bilans de condition physique
du lundi au vendredi
(prise de rendez-vous par téléphone)

AVEC QUI ?

Un **enseignant en Activités Physiques Adaptées** vous accueillera à la Maison Sport-Santé pour vous renseigner et vous accompagner dans votre parcours sport-santé.

POUR DÉMARRER,
CONTACTEZ-NOUS :

06 28 78 07 10

maisonsportsante@grandangouleme.fr

**CONSTRUISONS
ENSEMBLE
VOTRE PARCOURS
SPORT-SANTÉ**

LES PARTENAIRES





La Coopération entre GrandAngoulême et Zapopan au Mexique engagée sur l'égalité femme/homme

À l'appui d'une évaluation assortie d'une démarche de capitalisation menée en 2023, GrandAngoulême et la Ville de Zapopan au Mexique ont décidé de poursuivre leur coopération à travers un nouveau projet FICOL 2025-2029 qui répondra à **2 objectifs stratégiques** :

- **Renforcer le secteur des industries culturelles et créatives**, secteur phare des deux territoires, par un nouveau projet de coopération sur les ICC élargies à d'autres composantes et leviers dans une dynamique de réciprocité.
- **Imaginer une coopération pérenne, durable et réciproque**. Ce projet marque une nouvelle étape dans la coopération entre Zapopan et GrandAngoulême ; faire vivre et nourrir la coopération pour des impacts plus ambitieux et permettra de recouper l'enjeu transversal, partagé par toutes les parties, d'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans ce 2^e objectif, au travers des Objectifs de Développement Durable, l'égalité femme-homme est un axe majeur qui sera traité au travers du **résultat 2.2**, à savoir « **Intégrer la thématique Genre et Égalité femme-homme** » et des résultats transversaux assignés à chacun des 3 composantes thématiques (**Culture ; Enseignement supérieur et Entrepreneuriat**).

Dans le cadre du résultat 2.2, il s'agira notamment de :

- **Réaliser un diagnostic** permettant l'identification des principaux défis en termes d'inégalités de genre et du potentiel associés aux trois composantes du projet pour promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre ;
- **Co-construire un plan d'action Genre du projet** en étroite articulation avec l'ensemble des parties prenantes. Recours à un appui externalisé dédié à la réalisation du diagnostic et du plan d'action Genre / Égalité ;
- **Accompagner les pilotes des composantes sectorielles** à prendre en compte la dimension genre dans les activités mises en œuvre ;
- **Assurer le suivi-évaluation** des transformations rendues possibles par la prise en compte de la perspective genre dans le projet (synthèse des enseignements des réalisations et résultats constatés sur chacune des composantes sectorielles).



Pour exemple : Résultat transversal de la Composante « Culture » : Contribuer à la thématique **GENRE ET ÉGALITÉ**

L'ensemble des activités de la composante « Culture », détaillées ci-dessus, intègre la question du genre et de l'égalité femme/homme dans leur conception et mise en œuvre :

- Promouvoir un égal accès des femmes autrices à ces opportunités de soutien offertes (identification et renforcement de réseau, accès aux résidences y compris résidences croisées, au tutorat, à la représentation dans le cadre des actions renforçant leur visibilité).
- Constitution d'un fonds Bandes Dessinées/Images et d'activités valorisant le patrimoine et les créations contemporaines mexicaines et françaises : prêter attention à la représentation des autrices et de leurs travaux au sein du fonds, ainsi qu'à celles des œuvres abordant des thématiques en lien avec l'égalité de genre et le champ féministe.
- Concevoir une newsletter mensuelle selon une communication sensible au genre ou encore portant des thématiques spécifiques en lien avec la promotion de l'égalité de genre dans le champ littéraire latino-américain.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation artistique et culturelle tenant compte des enjeux de genre spécifiques des jeunes et des communautés concernées en termes d'accès à la culture et à l'art ; prêter attention à la représentativité femmes/hommes, filles/garçons au niveau des publics et bénéficiaires.



L'ENFANCE JEUNESSE, SENSIBILISER ET FORMER



Le 17 février 2025, l'ensemble des agents du service Enfance Jeunesse a été sensibilisé au dispositif « Demandez Angela », par le Planning Familial de la Charente et la Police Nationale. Notons également que ce temps marquait, pour la première fois, une formation commune pour la soixantaine d'agents du service Enfance Jeunesse et de ses équipements (Crèche les Poussins, Accueil de loisirs ALVEOLE, Cuisine Centrale, Relais Petite Enfance « Les Petits Papillons » et RPE – LAEP « Petit à PETIT »).

Ce temps se justifie d'autant plus que les équipements Enfance Jeunesse accueillent de nombreuses familles, susceptibles d'avoir recours à ce dispositif, et peuvent contribuer à faire circuler l'information.



Des Séances EVAR (Éducation Vie Affective et Relationnelle) avec les jeunes filles et garçons du secteur Jeune de l'ALVEOLE sont également proposées tout au long de l'année, autour d'outils d'animation proposés par les professionnels de santé de la CPTS locale qui encadrent ces séances : 1 à 2 interventions à chaque vacances scolaires, autour de thématiques choisies par les jeunes comme la santé, le corps, la sexualité...

En 2025, une vingtaine d'animateurs contractuels de l'accueil de loisirs ALVEOLE ont également été sensibilisés aux Violences Sexistes et Sexuelles au travers de leur participation au jeu « Sexisme, sans 100 façons », dans le cadre de la préparation de l'accueil d'été. Les séances de jeu sont animées par la référente Égalité Femme-Homme du service Enfance Jeunesse, également animatrice à l'ALVEOLE

Le 29 octobre, un spectacle à destination du jeune public sur le consentement, intitulé « Opération Berlingot » a été proposé par la compagnie engagée « La Baleine embusquée ». Cette représentation a été organisée dans le cadre des accueils de loisirs des vacances scolaires. Au total, ce sont près de 80 enfants de 6 à 11 ans de 4 centres de loisirs différents qui ont pu assister à ce spectacle, permettant de donner corps au concept de consentement, et à le rendre visible, concret, et surtout compréhensible pour les enfants.



UNE POLITIQUE SPORTIVE QUI SE MET EN MOUVEMENT POUR L'ÉGALITÉ



La formation des clubs sportifs (16/10/25)

Le 16 octobre 2025, dans les locaux de la mairie de Gond-Pontouvre, une quinzaine de clubs sportifs de GrandAngoulême ont été sensibilisés au dispositif « Demandez Angela ». Ce temps de formation assuré par le Planning Familial et la Police National ont permis d'aborder :

- Les enjeux du dispositif et le rôle clé des clubs sportifs en tant que lieux refuges pour les victimes
- Les différentes formes de violence sexistes et sexuelles
- Les dispositions réglementaires et sanctions pénales
- Les moyens d'agir pour prévenir et lutter contre ces violences

Les clubs présents ont donc pu repartir avec leur kit de labellisation, leur permettant de visibiliser leur

adhésion au dispositif via notamment le macaron « Demandez Angela » et de s'appuyer, le cas échéant, sur les ressources mises à disposition (fiche réflexes, numéros utiles, etc...).



La sensibilisation des élus en groupe de travail (04/06/25)

À l'occasion du groupe de travail des élu.e.s référent.e.s à la politique sportive de GrandAngoulême le 04 juin 2025, la Direction de la Cohésion Sociale est intervenue pour :

- Présenter aux élu.e.s le dispositif « Demandez Angela »
- Produire, via une animation type « word café », une trame de feuille de route pour la prochaine mandature intégrant la question de l'égalité femme-homme dans la politique sportive.

Les trois axes de travail dégagés de ce premier temps d'atelier sont les suivants :

• La gouvernance : atteindre la parité dans les instances

- Financement de sessions sensibilisation auprès des futurs dirigeants ; mais également des publics scolaires (PEAPS). Il pourrait s'agir de proposer un cycle orienté autour de l'égalité femme-homme dans la pratique sportive (même principe que les PEAC pilotés par la Direction de la culture de GrandAngoulême).
- Sessions de sensibilisation auprès des dirigeant.es sur les rapports sociaux de genre.

• Le « rôle modèle » : valorisation et mise en avant des femmes dans la pratique sportive, dans l'encadrement ou dans les postes à responsabilités

- Valoriser des profils de femmes investies dans des hauts niveaux de gestion de clubs (s'appuyer sur l'ACH / salariée AGS triathlon) et des parcours de sportives professionnelles
- L'intervention d' « ambassadrices » : témoignages / conférences / capsules vidéos (différents niveaux : de la pratique à la gestion, en passant par l'encadrement).

• La thématique « Accessibilité à la pratique sportive »

- Identifier les besoins et proposer des activités en lien (compétition, loisirs)
- Réfléchir aux pratiques mixtes afin d'en faire des pratiques égalitaires et inclusives : sensibiliser les coachs, entraîneur-es aux inégalités de genre dans le sport.
- Investir dans des moyens de communication afin de faire connaître les pratiques mixtes ou les pratiques pour les sportives de la région.
- Engager une réflexion autour de la politique de critères d'attribution de subventions par GrandAngoulême aux clubs sportifs.
- Les fonds de concours à destination des équipements communaux (pouvant être dédiés, par exemple, à des investissements destinés à l'aménagement de vestiaires).

**Intégrer l'égalité dans
les documents structurants
de la collectivité
et soutenir les acteurs
de l'égalité entre
les femmes et les hommes**

Février 2026

INTÉGRER L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME DANS LES DOCUMENTS STRUCTURANTS DE LA COLLECTIVITÉ



Contrat de Ville

Le contrat de ville 2024-2030 : Les filles aussi font du sport ! Le contrat de ville a mis en avant cette année les activités sportives dans les quartiers prioritaires. Ces activités essentielles au bien-être, à l'épanouissement, à la concentration, à l'esprit d'équipe. Et dans ce domaine, les filles n'ont pas moins d'énergie et d'implication que les garçons. Il suffit de les voir et les écouter dans cette vidéo à l'aviron sur la Charente, au rugby ou à la danse. Vidéo réalisé par la Direction de la communication de GrandAngoulême « Le sport fait vibrer les quartiers prioritaires de GrandAngoulême »



Scannez le QR CODE
pour visionner
la vidéo

Le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) de l'Alpha

Dans le cadre du Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) de L'Alpha, un groupe de travail au sein de l'établissement a permis de dresser un état des lieux et de fixer des objectifs en matière d'égalité femme-homme à L'Alpha. La question du genre en bibliothèque et à L'Alpha concerne plusieurs champs d'intervention. Le groupe de travail a identifié différents axes de propositions :

Les conditions d'accueil du public, et les interactions entre publics, mais aussi entre publics et professionnels :

- Améliorer l'accueil de femmes qui allaitent
- Poubelles plus adaptées pour les protections périodiques
- Étudier la possibilité de mettre à disposition des protections périodiques
- La question du genre dans les formulaires d'inscription : information utile ou à supprimer ?

L'action culturelle, dans ses contenus et dans le choix des intervenants

- Vers la parité dans les choix d'artistes et intervenants
- Attention portée aux représentations dans les spectacles et interventions, mais aussi dans les albums lus aux enfants
- Participer aux grands événements
- Programmer un cycle d'actions sur les questions de genre

- Renforcer les partenariats avec les associations et structures locales

Les collections, par leur contenu et par le choix des auteurs

- Attention portée aux représentations
- Rayon dédié au féminisme, à l'égalité des genres et aux LGBTQIA+ ?

La communication, dans sa forme et dans ses choix

- Vers une utilisation plus systématique de l'écriture inclusive en interne
- Attention portée à une représentation non stéréotypée dans les visuels et supports de communication

La sphère professionnelle

- Poursuivre la sensibilisation du personnel aux stéréotypes de genre (inciter les agents à participer aux séances du jeu « Sexisme, sans 100 façons » proposées...)
- Et de manière générale, participation aux campagnes organisées par la collectivité.

Le PCSES est en cours de finalisation et sa version finale sera communiquée ultérieurement. Ces questions pourront être traitées, progressivement, entre fin 2025 et 2028.

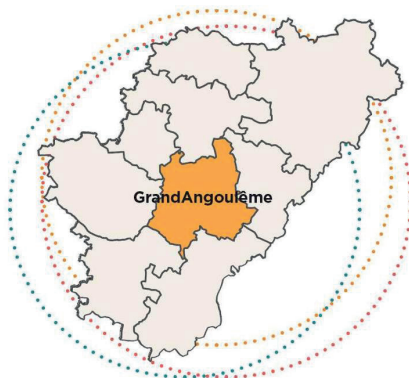
La Convention Territoriale Globale (CTG) 2025-2029

Agir contre les inégalités femmes-hommes constitue l'un des axes transversaux de la CTG 2025-2029 de GrandAngoulême, signée le 19 décembre 2024 entre GrandAngoulême, la CAF de la Charente, les 38 communes et les syndicats intercommunaux du territoire, ainsi que les partenaires institutionnels. Une attention particulière est accordée aux femmes, qui représentent 80 % des familles monoparentales sur notre territoire, un facteur ayant des conséquences directes sur les conditions de vie de ces familles. Plus vulnérables sur le marché du travail, ces femmes sont d'autant plus exposées à un risque accru de pauvreté. Cet axe transversal touche plusieurs domaines clés de la CTG, tels que la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, la mobilité, la santé et l'habitat, afin de mettre en place des actions concrètes pour réduire ces inégalités et améliorer les conditions de vie des familles concernées.

Convention
Territoriale
Globale

2025 - 2029

Vivre et grandir sur GrandAngoulême :
un plan d'action partagé pour les familles



Avec la participation des 38 communes de GrandAngoulême et des 4 syndicats intercommunaux, ainsi que :



SOUTIEN DE GRANDANGOULÊME AUX ACTEURS DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



Une nouvelle Convention triennale 2024-2026 de partenariat entre le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) et GrandAngoulême

LES SERVICES D'INFORMATION JURIDIQUE DES CIDFF

VECTEURS DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



L'élargissement de la convention porte sur trois objectifs principaux :

- Poursuivre l'axe : Informer les personnes des 38 communes de l'Agglomération et tout particulièrement les femmes sur leurs droits ;
- Informer et accompagner les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles ;
- Sécuriser et renforcer le CIDFF comme lieu ressource sur les Violences Sexistes et Sexuelles pour les professionnels privés et publics.

Soutien au club SOROPTIMIST d'Angoulême

GrandAngoulême soutient le club Soroptimist d'Angoulême qui a organisé pour la dixième année le salon « Talents de femmes » les 8 et 9 mars 2025. Ce salon d'exposition-vente est réservé aux femmes artisanes et artistes afin de mettre en avant leur entrepreneuriat, leur créativité et les aider à faire connaître leurs réalisations et à les commercialiser. Ce salon attire un public de plus de 600 personnes autour d'une quarantaine d'exposantes issues de Nouvelle-Aquitaine et pour la plupart d'entre elles du territoire de Grand Angoulême.



Soutien au CHRS du CCAS d'Angoulême sur le volet accueil de jour des victimes de violences conjugales

Le CHRS Parenthèse du CCAS d'Angoulême gère depuis 1992 le dispositif départemental d'écoute, d'accueil et d'hébergement d'urgence pour les personnes victimes de violences conjugales et depuis 2012 l'accueil de jour départemental pour les personnes confrontées aux violences au sein du couple : outil de prévention des situations de crise. Cet accueil de jour est repéré par les institutions et structures comme un lieu ressource indispensable au public concerné. En 2024, 57 % des personnes reçues étaient domiciliées sur le territoire de GrandAngoulême.

Dans le cadre du 25 novembre 2025, le GrandAngoulême a réalisé une capsule vidéo mettant en avant les acteurs locaux, soutenus financièrement par la collectivité, œuvrant dans la lutte contre les violences faites aux femmes : le CIDFF, France Victimes et le CHRS du CCAS Parenthèse d'Angoulême qui a une mission sur l'ensemble du territoire départemental (cf. détails dans la partie II – 1) du rapport dédiée à la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles).



Renouvellement de la convention pluriannuelle pour le financement d'un intervenant social au commissariat d'Angoulême 2025-2027

GrandAngoulême a été partenaire en 2021 de la création d'une mission d'intervenant social au sein du commissariat de police d'Angoulême portée par l'association France Victimes 16. Cette mission assure l'accueil, l'écoute et l'orientation vers des services de prise en charge de toute personne, dont une majorité de femmes (en situation de détresse, de fragilité psychologique, de violence) repérée par le commissariat mais ne relevant pas d'une procédure judiciaire.

La convention triennale de partenariat est arrivée à son terme en 2024 et a été renouvelée pour la période 2025-2027 entre l'État, le directeur départemental de la police nationale, la CAF, le Conseil Départemental de la Charente, l'association France Victimes 16 et GrandAngoulême.

GrandAngoulême participe à hauteur de 3 000 € par an au financement de cette action

Zoom sur le Conseil de Développement : la prise en charge des frais de garde d'enfants et le principe de parité comme socle de renouvellement

Le Conseil de développement travaille sur la mise en place de dispositifs favorisant la participation des membres. La prise en charge des frais de garde d'enfant est apparue comme une priorité pour les membres du Comité d'animation permettant ainsi de répondre aux objectifs visant à accompagner l'engagement citoyen. Les objectifs sont les suivants :

- Favoriser les parcours d'engagement
- Accompagner l'implication des membres du Conseil de développement
- Permettre une meilleure représentativité et renforcer la parité
- Préparer le prochain renouvellement prévu en 2026.



Lors du Conseil Communautaire du 14 novembre 2024, il a été décidé de mettre en place les défraiements pour les frais de garde d'enfant de moins de 16 ans selon les modalités suivantes :

- sur présentation d'un document de type facture en date de la réunion du Conseil de développement
- dans la limite du montant horaire du SMIC en vigueur ;
- avec déduction faite de toute aide financière obtenue ;
- accompagnée d'une attestation sur l'honneur précisant que le montant sollicité en remboursement n'excède pas le reste à charge réel, déduction faite de toute aide financière obtenue.

Cette aide sera mise en avant lors du renouvellement du Conseil de développement en 2026, afin de favoriser la venue de jeunes parents, et plus particulièrement de femmes.

2026 : le Conseil de développement prépare son renouvellement

En septembre 2025, s'est constitué le groupe « Renouvellement », composé de plusieurs membres du Conseil de développement, pour préparer la grande campagne d'appel à candidatures citoyennes de 2026.

L'objectif est de recruter 100 nouveaux membres. Les participant-es ont d'abord listé leurs ambitions en terme de représentativité. La parité, étant légalement obligatoire au sein des Codev, est prioritaire. Seront aussi recherchées les diversités intergénérationnelle, socioprofessionnelle et territoriale. Les membres ont identifié les principales cibles de recrutement à travers la création de persona. Puis, ils ont construit un plan d'actions allant d'avril à septembre 2026, pour guider l'ensemble de la campagne à l'aune de ces ambitions.

L'ensemble de ces éléments sera présenté lors de la séance plénière du Conseil de développement le 03 février 2026.



Contacts locaux

Victimes de violences conjugales

N°DÉPARTEMENTAL GRATUIT

7j/7et 24h/24

08 00 16 79 74

PRÉVENTION EXCISION ET MARIAGES FORCÉS :

Femmes Solidaires Charente : 06 43 83 24 65

Femmes-solidaires.org

ACCÈS AUX DROITS :

Tribunal d'Angoulême : 05 45 37 11 00

France Victimes : 05 45 37 11 11

francevictimes16@gmail.com

**Centre d'information sur les Droits des
Femmes et des Familles C.I.D.F.F**

05 45 92 34 02

cidff.charente@cidff16.org

CAF : www.caf.fr

Rubrique «rendez-vous» motif «séparation»

ADHEOS Défense des droits des minorités

sexuelles / LGBTI : 05 45 92 98 55 /

06 26 39 66 13

HÉBERGEMENT/LOGEMENT :

Centre d'Hébergement et de Réinsertion

Social C.H.R.S : 05 45 38 86 99 (gratuit)

**Association Départementale pour
l'Information sur le Logement (ADIL)**

Conseils juridiques : 05 45 93 94 95

Accueil de jour départemental pour les

Victimes de violences conjugales : 05 45 38 51 33

SANTÉ :

Centre départemental de santé sexuelle

05 16 09 76 95

Planning familial de Charente

07 68 29 36 79

Centre Hospitalier d'Angoulême

05 45 24 40 40

Centre Hospitalier Camille Claudel

05 45 67 58 00 - Unité d'accueil et d'orientation

La maison des ados 16

05 45 94 97 81

maisondesados16@gmail.com

Service de santé étudiante

05 45 67 02 34

SOCIAL :

**Maisons départementales des solidarités
sur le GrandAngoulême :**

Angoulême Ma Campagne : 05 16 09 51 15

Angoulême La Grande Garenne : 05 16 09 51 16

Angoulême Victor-Hugo : 05 16 09 51 11

Soyaux : 05 16 09 51 10

La Couronne : 05 16 09 51 17

Gond-Pontouvre : 05 16 09 51 30

Ruelle-sur-Touvre : 05 16 09 51 31

Le CCAS de votre commune

(s'adresser à sa mairie)

Famili'Bulle Maison des parents :

05 86 55 00 29

Glossaire

AFUS 16 : Fédération des acteurs de l'urgence sociale de la Charente (gestionnaire du 115)

AMF : Association des Maires de France

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale : mission d'hébergement d'urgence des victimes de violences conjugales et l'accueil de jour des victimes

CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

CODEV : Conseil de Développement

EPI : Equipements de protection individuel

GA : GrandAngoulême

RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

RPS : Risques psycho-sociaux

VSS : Violences sexistes et sexuelles



